

Envoyé en préfecture le 28/11/2023

Reçu en préfecture le 28/11/2023

Publié le

ID : 016-211600648-20231120-202342-DE

**MAIRIE de BRIGUEUIL
CHARENTE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 20 novembre, le conseil municipal de la commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Robert ROUGIER, Maire, à 18H00.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 novembre 2023

**Présents : 12
Procuration : 01
Votants : 13**

PRESENTS : Mmes et M. ROUGIER R., GROS B., DESCOURVIERES R., BEAULIEU Cl., OZENNE N., ROCHE D., GOURSAUD Ch., ROCHER Ch., COUTANT M., LAVAUZELLE I., TERNET C., JOULIA G. .

ABSENTS : M. GUENE F., Mme FREMERY Cl. (excusés).

**Pour : 12 Contre : 00
Abst./Blancs/Nuls : 01**

Mme TERNET Carole a été élue secrétaire de séance.

Affiché le : 27 novembre 2023 M. GUENE Frédéric a donné procuration à M. BEAULIEU Claude.

**OBJET : Service de l'assainissement - Droit de raccordement au réseau collectif
Majoration du prix au 01^{er} janvier 2024**

Monsieur le Maire rappelle que la participation pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif est actuellement d'une valeur de 630 euros par branchement.

Il propose au conseil municipal de majorer ce montant pour 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- à l'unanimité, par vote à main levée, avec 12 voix pour et 1 abstention,

- décide de majorer le montant de la participation pour le raccordement au réseau d'assainissement collectif, soit **670, 00 €**, avec effet au 01^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.
A BRIGUEUIL le 27 novembre 2023



Le Maire
Robert ROUGIER